

LOI DE LA TAXE SUR LES VENTES AU DÉTAIL /
LOI DE LA TAXE SUR LE TABAC / LOI DE LA TAXE SUR L'ESSENCE / LOI DE LA
TAXE SUR LE CARBURANT / LOI SUR L'IMPÔT DESTINÉ AUX SERVICES DE
SANTÉ ET À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (« IMPÔT SUR LE SALAIRE »)
Demande d'inscription ou de permis de marchand

La présente formule peut être utilisée pour faire une demande en vertu de l'une de ces lois.

Les directives pour remplir la formule se trouvent à la page 4. Veuillez taper vos réponses ou les écrire clairement en lettres moulées.

Partie A – Renseignements sur l'entreprise						
A1. Type d'entreprise – Cochez <u>une seule</u> case.						
<input type="checkbox"/> Entreprise à propriétaire unique						
<input type="checkbox"/> Société en nom collectif		Nombre de partenaires <input style="width: 50px;" type="text"/>	Indiquez le nom de chaque partenaire sous « Dénomination sociale » au point A4 ci-dessous.			
<input type="checkbox"/> Corporation						
<input type="checkbox"/> Société d'État		Type : <input type="checkbox"/> Fédérale <input type="checkbox"/> Provinciale <input type="checkbox"/> Municipale				
<input type="checkbox"/> Administration publique		Type : <input type="checkbox"/> Fédérale <input type="checkbox"/> Provinciale <input type="checkbox"/> Municipale <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Division scolaire <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autre – veuillez préciser :				
<input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif		Type : <input type="checkbox"/> Bienfaisance <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Association religieuse <input type="checkbox"/> Autre – veuillez préciser :				
		Votre organisme sans but lucratif est-il constitué en corporation? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
<input type="checkbox"/> Fiducie		Prénom et nom du fiduciaire		N° de téléphone		
A2. Coentreprise – Exploitez-vous une coentreprise? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Dans l'affirmative, indiquez le type au point A1 ci-dessus et inscrivez le numéro d'entreprise et la dénomination sociale aux points A3 et A4 ci-dessous.						
A3. Inscrivez les neuf premiers chiffres de votre numéro d'entreprise (NE). <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/>						
Reportez-vous aux directives pour remplir la formule si vous n'êtes pas certain d'avoir un NE. Si vous n'en avez pas, nous nous chargerons d'en obtenir un pour vous.						
A4. Nom et coordonnées de l'entreprise						
Dénomination sociale						
Nom commercial (s'il diffère de la dénomination sociale)						
Adresse d'emplacement (Il doit s'agir d'une adresse physique et non pas d'une case postale.)				Code postal		
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse d'emplacement)				Code postal		
Responsable Indiquez le nom du principal responsable (un propriétaire ou encore un employé ou représentant autorisé) de vos comptes de taxes au Manitoba.						
Prénom et nom		Titre	N° de téléphone	N° de télécopieur	Courriel	
Partie B – Renseignements sur la nouvelle inscription ou le nouveau permis						
B1. Êtes-vous actuellement inscrit pour la taxe sur les ventes au détail, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant ou l'impôt sur le salaire? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
Dans l'affirmative, indiquez le numéro d'inscription ou de permis que vous a attribué la Division des taxes du ministère des Finances du Manitoba.		Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Essence et propane	Carburant (diesel)	Impôt sur le salaire
B2. Indiquez la date du début de vos activités au Manitoba et la nouvelle inscription ou le nouveau permis que vous demandez.						
Date du début des activités au Manitoba		Taxe sur les ventes au détail <input type="checkbox"/>	Tabac <input type="checkbox"/>	Essence et propane <input type="checkbox"/>	Carburant (diesel) <input type="checkbox"/>	Impôt sur le salaire <input type="checkbox"/>

B3. Votre entreprise située au Manitoba sera-t-elle exploitée uniquement sur une base saisonnière? Oui Non Dans l'affirmative, indiquez les mois d'exploitation.

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
-------	-------	------	-------	-----	------	---------	------	-------	------	------	------

B4. Description de l'entreprise [Veuillez cocher ou inscrire une réponse aux points a) à d) ci-dessous.]

a) Secteur d'activité de l'entreprise : Fabrication Construction Vente en gros Détail (produits) Détail (services) Services aux entreprises

b) Indiquez les produits ou services primaire qui représentent la nature de votre entreprise.

Produit ou service	Pourcentage estimatif des revenus (%)
1.	%
2.	%
3.	%

c) Avez-vous acheté une entreprise existante? Oui Non Dans l'affirmative, avez-vous acheté : i) les actifs ou ii) les actions?

d) Cochez **toutes** les activités qui s'appliquent :

Exploite une entreprise à domicile avec des ventes brutes annuelles qui sont inférieures ou égales à 10 000 \$

Vente de biens ou de services aux employés Production d'imprimés pour usage personnel

Fabrication de biens pour usage personnel Consommation de biens ou de services achetés pour la revente

Achat de biens à l'extérieur de la province pour consommation ou usage personnel au Manitoba.
Dans ce cas, indiquez le montant par mois _____ \$.

B5. Précisez tous les biens que vous comptez vendre.

a) Pneus b) Alcool c) Véhicules N° du permis de marchand : _____

d) Tabac Si vous comptez vendre du tabac, cochez **tout** ce qui s'applique parmi les choix ci-dessous.
 Vente au détail Distributeurs automatiques Vente en gros Fabrication

e) Essence et propane Si vous comptez vendre de l'essence ou du propane, cochez **tout** ce qui s'applique parmi les choix ci-dessous.
 Essence Propane Détail Vente à la pompe Vente en gros Stockage en vrac Poste à clé-accès ou à carte-accès

f) Carburant (diesel) Si vous comptez vendre du carburant (diesel), cochez **tout** ce qui s'applique parmi les choix ci-dessous.
 Diesel Chemin de fer Détail Vente à la pompe Vente en gros Stockage en vrac Poste à clé-accès ou à carte-accès

g) Donnez le nom et l'adresse de votre ou vos fournisseurs de tabac, d'essence ou de propane et de carburant (diesel) et indiquez le type de produits fournis. Joignez une liste si vous manquez d'espace.

Nom du fournisseur	Adresse du fournisseur	Produits

h) Combien de succursales exploitez-vous? Donnez l'adresse d'emplacement de tous les **nouveaux** emplacements.

Emplacement	Nom commercial	Adresse physique de l'emplacement	Code postal	Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Essence et propane	Carburant (diesel)
1				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B6. Votre entreprise versera-t-elle plus de 1 000 000 \$ en rémunération annuelle au **Manitoba**? Oui Non
Dans l'affirmative, indiquez le montant estimatif de la rémunération annuelle. _____ \$

B7. Votre entreprise fera-t-elle partie d'un groupe d'employeurs associés qui versera annuellement plus de 1 000 000 \$ en rémunération au **Manitoba**? Oui Non
Dans l'affirmative, indiquez le montant estimatif de la rémunération annuelle au Manitoba que versera le groupe. _____ \$

B8. Coordonnées supplémentaires pour les différentes lois (au besoin).

Emplacement	Adresse postale du compte	Code postal	Nom du responsable	N° de téléphone	Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Essence	Carburant	Impôt sur le salaire
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie C – Attestation

Par la présente, je fais une demande d'inscription ou de permis pour l'entreprise indiquée ci-dessus en vertu des lois applicables et j'atteste que je suis un propriétaire ou encore un employé ou représentant autorisé de l'entreprise et que les renseignements fournis dans la présente sont exacts. J'atteste également que le personnel de l'entreprise comprend les dispositions de chacune des lois en vertu desquelles la présente demande est faite et qu'il les respectera.

Signature du propriétaire ou de l'employé ou du représentant autorisé	Nom en lettres moulées	Titre	Date
		Espace réservé au ministère	
		Date de réception	
		NE	
		N° d'inscription ou de permis	
		Date d'inscription ou de délivrance du permis	

**LOI DE LA TAXE SUR LES VENTES AU DÉTAIL /
LOI DE LA TAXE SUR LE TABAC / LOI DE LA TAXE SUR L'ESSENCE /
LOI DE LA TAXE SUR LE CARBURANT / LOI SUR L'IMPÔT DESTINÉ AUX SERVICES DE SANTÉ
ET À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (« IMPÔT SUR LE SALAIRE »)**

Demande d'inscription ou de permis de marchand

DIRECTIVES POUR REMPLIR LA FORMULE

La présente formule peut être utilisée pour faire une demande en vertu de l'une de ces lois.

SI LA FORMULE N'EST PAS COMPLÈTE, LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE SERA RETARDÉ.
LES DEMANDES CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS ERRONÉS OU TROMPEURS SERONT REJETÉES.

Veuillez transmettre votre demande au :
FINANCES MANITOBA, DIVISION DES TAXES
401, AVENUE YORK, BUREAU 101, WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0P8 Télécopieur : 204 948-3958

Conservez une copie de la demande pour vos dossiers. Une fois la demande approuvée, vous recevrez par la poste les renseignements relatifs à votre inscription ou votre permis.

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LA FORMULE.

Winnipeg	204 945-5603	ou sans frais au Manitoba	1 800 782-0318
Brandon	204 726-6153	ou sans frais au Manitoba	1 800 275-9290
Courriel	MBTax@gov.mb.ca	Site Web	www.gov.mb.ca/finance/taxation/index.fr.html

Partie A – Renseignements sur l'entreprise

A1. – Type d'entreprise

Entreprise à propriétaire unique	Entreprise appartenant à un particulier. Par exemple, Joseph Simon exploite une station-service dont il est le seul propriétaire.
Société en nom collectif	Entreprise qui compte au moins deux propriétaires et qui est exploitée en vertu d'un contrat de société. Les propriétaires – ou partenaires – peuvent être des particuliers, des corporations ou d'autres sociétés en nom collectif.
Corporation	Entreprise constituée en corporation en vertu de la <i>Loi sur les corporations</i> du Manitoba ou organisme gouvernemental.
Société d'État	Sélectionnez l'un des types indiqués.
Administration publique	Sélectionnez l'un des types indiqués.
Organisme sans but lucratif	Sélectionnez l'un des types indiqués. Précisez si l'association ou l'organisme sans but lucratif est constitué en corporation.
Fiducie	Entreprise exploitée à titre de fiducie.

A2. – Coentreprise – Si vous exploitez une coentreprise, indiquez le type au point A1 et inscrivez le numéro d'entreprise et la dénomination sociale aux points A3 et A4 respectivement.

A3. – Inscrivez les neuf premiers chiffres de votre numéro d'entreprise (NE).

Vous avez déjà un NE si l'une des situations suivantes s'applique à vous : votre corporation est inscrite, vous avez un compte à l'Agence du revenu du Canada ou à l'Agence des services frontaliers du Canada (TPS, retenues salariales, impôt des sociétés ou taxe à l'importation ou à l'exportation), vous avez un compte au Manitoba pour la taxe sur les ventes au détail, l'impôt sur la paye ou l'impôt sur le capital des corporations, vous êtes un organisme de bienfaisance enregistré ou vous exploitez un service de taxis ou de limousines. Si vous avez un NE mais que vous ne le connaissez pas, communiquez avec nous. Si vous n'avez pas de NE, nous nous chargerons d'en obtenir un pour vous. Si vous exploitez une coentreprise, vous devez inscrire son NE.

A4. – Nom et coordonnées de l'entreprise

Dénomination sociale	Entreprise à propriétaire unique : Le nom légal du particulier. Corporation : Le nom complet qui figure dans les documents relatifs à la constitution en corporation de l'entreprise (aucune abréviation). Société en nom collectif : Le nom légal de chaque personne ou la dénomination sociale de chaque corporation qui est partenaire. Coentreprise : La dénomination sociale de la coentreprise (coentrepreneur prédominant).
Nom commercial	Nom de l'entreprise sous lequel ses clients la connaissent, s'il diffère de la dénomination sociale. Exemples : La Société de l'Ouest limitée peut exercer ses activités sous le nom « Magasin de l'Ouest » ou la « Station-service Simon » peut constituer le nom commercial de Joseph Simon (entreprise à propriétaire unique).
Adresse d'emplacement	Adresse complète du principal emplacement où l'entreprise exerce ses activités. Il faut indiquer l'adresse physique et non pas une case postale. Le code postal doit être fourni.
Adresse postale	Adresse où les déclarations et les renseignements doivent être postés, si elle diffère de l'adresse d'emplacement.
Responsable	Principal responsable de votre entreprise. Il doit s'agir d'un des propriétaires ou d'un employé ou représentant autorisé de l'entreprise.

Partie B – Renseignements sur la nouvelle inscription ou le nouveau permis

Dans cette partie, la « date du début des activités » et les points B2 à B8 s'appliquent à la **nouvelle** entreprise ou aux **nouvelles** activités si l'entreprise est déjà inscrite ou titulaire d'un permis.

- B1. à B3.** **Pour l'inscription relative à la taxe sur les ventes au détail, indiquer la date à laquelle vous avez commencé à percevoir la taxe de vente.**
- B4.** Explicite.
- B5.** Explicite.
- B6.** L'impôt sur le salaire s'applique à la rémunération versée aux personnes qui travaillent pour un établissement permanent au Manitoba ou qui sont payés par un établissement permanent de l'employeur au Manitoba ou par son intermédiaire. La rémunération comprend notamment le salaire, les commissions, les avantages sociaux et les options d'achat d'actions.
- B7.** Un groupe d'employeurs associés est formé d'au moins deux corporations qui sont associées en vertu de l'article 256 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* ou de certaines sociétés en nom collectif. Pour en savoir davantage, veuillez vous reporter au Bulletin n° HE 003 intitulé *Corporations associées* ou communiquer avec la Division des taxes, dont les coordonnées figurent ci-dessus.
- B8.** Si vous désirez avoir un responsable différent pour chaque loi.
- B1. - B8.** Pour les inscriptions par la poste ou par télécopieur, vous devez remplir une formule distincte si vous avez l'intention de vendre du tabac, de l'essence ou du carburant à un nombre d'emplacements supérieur à celui prévu dans la présente formule.

Pouvoir de recueillir des renseignements et confidentialité des renseignements

Le pouvoir de recueillir des renseignements et la confidentialité des renseignements sont régis par les lois mentionnées ci-dessus et la *Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes*.